



Commission de services policiers d'Ottawa



PRÉSIDENT
Eli El-Chantiry
(Conseiller)



VICE-PRÉSIDENT
Jim Durrell
(Repr. communautaire)



MEMBRE
Jan Harder
(Conseillère)



MEMBRE
Carl Nicholson
(Repr. communautaire)



MEMBRE
L.A. (Sandy) Smallwood
(Repr. communautaire)



MEMBRE
Tim Tierney
(Conseiller)



MEMBRE
Suzanne Valiquet
(Repr. communautaire)

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
Wendy Fedec

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Lynn Kennedy

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : (613) 560-1270
Télec.: (613) 580-2728
Courriel : Wendy.Fedec@ottawa.ca or
Lynn.Kennedy@ottawa.ca
Site Web : www.ottawapoliceboard.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à la présentation du Bulletin de mars 2015 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca. Contenu de ce numéro :

- Réélection du président et du vice-président
- Nomination d'une nouvelle représentante communautaire – Suzanne Valiquet
- Adoption des budgets du Service de police pour 2015
- Rapports reçus récemment par la Commission.

Eli El-Chantiry, président

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Conformément à la *Loi sur les services policiers* de l'Ontario, la Commission doit élire un président à la première réunion qu'elle tient chaque année. À la réunion du 26 janvier 2015, le conseiller Eli El-Chantiry en a été réélu président de la Commission pour la septième année consécutive. M. El-Chantiry est devenu conseiller municipal en novembre 2003 pour le quartier West Carleton-March. Actuellement, il est également président du Sous-comité des services aux membres et vice-président du Comité des finances et du développement économique du Conseil municipal, ainsi que membre du Comité de l'agriculture et des affaires rurales et du Sous-comité de la vérification de la Ville, de la *Mississippi Valley Conservation Authority*, de l'Autorité portuaire de Mohr's Landing-Quyon, et de la Société du quartier du moulin de Manotick. Il est aussi le représentant du Conseil municipal au sein de la *Rural Ontario Municipal Association* (ROMA).

Au cours de la même réunion, Jim Durrell, représentant communautaire désigné par le gouvernement provincial, a été réélu vice-président pour quatre ans. M. Durrell est surtout connu pour la contribution importante qu'il a apportée comme maire d'Ottawa de 1985 à 1991. Aujourd'hui, il est président et propriétaire de Capital Dodge Chrysler Jeep. Il a également été le premier président de l'organisation des Sénateurs d'Ottawa, équipe de la Ligue nationale de hockey, président des Rough Riders d'Ottawa, équipe de la Ligue canadienne de football, gouverneur du Temple de la renommée des sports du Canada, président du Temple de la renommée des sports d'Ottawa, ainsi que président du conseil d'administration de l'Aéroport international d'Ottawa et du Centre des congrès d'Ottawa. Il préside actuellement le conseil d'administration de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.



NOMINATION D'UNE NOUVELLE REPRÉSENTANTE COMMUNAUTAIRE – SUZANNE VALIQUET



La Commission de services policiers d'Ottawa est heureuse d'accueillir une nouvelle représentante communautaire. La lieutenante-gouverneure de l'Ontario a nommé **Suzanne Valiquet** pour un mandat de deux ans, qui a débuté le 18 février 2015.

Parlant couramment le français et l'anglais, M^{me} Valiquet fera bénéficier la Commission d'un impressionnant bagage de compétences et d'expérience. Diplômée en communications sociales, Suzanne Valiquet travaille depuis le début de sa carrière à Ottawa, où elle a œuvré dans les secteurs privé et public. Pendant plus de 20 ans, elle a bénévolement fourni des conseils de commercialisation, de promotion et de collecte de fonds à diverses organisations comme le Centre Wabano, l'école catholique de l'Assomption, l'Association communautaire de Vanier et le Ottawa-Carleton Catholic School Board. À titre de présidente de Momentum, société d'experts-conseils en planification urbaine et en communications, elle possède des connaissances en marketing social, en stratégies de communication, en programmes de consultation communautaire, ainsi qu'en planification et mise sur pied d'événements. De 2007 à décembre 2014, elle a notamment supervisé les programmes et les activités de l'Association des marchands du Quartier Vanier (zone d'amélioration commerciale du quartier Vanier). Dans le cadre de ce travail, elle a établi de solides liens avec des dirigeants et des membres du personnel de la Ville, ainsi qu'avec des responsables communautaires. « Je suis honorée de me joindre à la Commission de services policiers d'Ottawa. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec les autres membres de la Commission et avec le chef Bordeleau afin de relever les nombreux défis auxquels le Service de police et la Ville font face », a affirmé M^{me} Valiquet.

Au nom de la Commission de services policiers d'Ottawa, le président Eli El-Chantiry a déclaré : « Les antécédents professionnels de M^{me} Valiquet et les relations qu'elle a établies dans la communauté constitueront de précieux atouts pour la Commission. Nous sommes enchantés que M^{me} Valiquet se joigne à nous et sommes impatients de travailler avec elle. » M^{me} Valiquet a été assermentée publiquement en tant que membre de la Commission à la réunion du lundi 23 mars 2015.

ADOPTION DES BUDGETS DU SERVICE DE POLICE POUR 2015

Les budgets de fonctionnement et d'immobilisations du Service de police pour 2015 ont été adoptés par la Commission le 23 février et par le Conseil municipal le 11 mars. Le budget de fonctionnement net de 269,9 millions de dollars et le budget d'immobilisations de 15,8 millions de dollars assurent au Service de police les ressources dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités envers les citoyens d'Ottawa et leur offrir les services de qualité auxquels ils s'attendent, tout en tenant compte des défis financiers auxquels sont confrontés les services de police de tout le pays. L'augmentation de 1,75 % du budget répond à l'objectif fixé par la Commission de services policiers et équivaut à environ 11 \$ par année pour le résident moyen du secteur urbain.



RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du premier trimestre de 2015, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont disponibles à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca.

- **Financement fédéral pour les coûts particuliers liés aux services de police** : La Commission a reçu un rapport qui décrit les coûts particuliers que le Service de police d'Ottawa doit engager en raison du fait qu'Ottawa est la capitale nationale. Elle a demandé au président de la Commission de faire parvenir au gouvernement fédéral une lettre assortie d'une analyse de cas demandant le versement de deux millions de dollars par année pour compenser ces frais particuliers. Le maire Watson a été invité à cosigner la lettre.
- **Le point sur le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers** : Ce projet découle d'une entente conclue entre la Commission des droits de la personne de l'Ontario (CDPO) et la Commission de services policiers d'Ottawa en vertu de laquelle les policiers notent la race des conducteurs aux contrôles routiers, par simple observation. Menée sur deux ans, cette opération a débuté le 27 juin 2013. Il s'agit de la plus importante étude du genre jamais réalisée au Canada. Tant la CDPO que le Service de police d'Ottawa estiment que la collecte de données fondées sur la race constitue un outil important pour favoriser des services de police dépourvus de préjugés. Le site Web du Service de police d'Ottawa, offre des renseignements complets sur [le projet](#), des mises à jour et des possibilités de demeurer engagé.
- **Achat d'armes à impulsions** : L'an dernier, après des mois de consultations auprès des intervenants, la Commission a approuvé un plan en vertu duquel un plus grand nombre d'agents de première ligne répondant à des critères précis seront dotés d'armes à impulsions. En mars, la Commission a autorisé le chef du Service de police à engager des sommes prévues dans le budget de 2015 pour l'achat de 100 nouvelles armes à impulsions.
- **Rapport sur les activités, la formation et le rendement de la Commission en 2014** : Ce rapport annuel présente des renseignements sur les réunions, les événements et les activités de formation auxquels ont participé les sept membres de la Commission au cours de l'année précédente, ainsi qu'une évaluation du rendement de la Commission en 2014. Encore une fois, l'année a été des plus occupées et productives pour les membres de la Commission, qui ont assisté à un total de 21 réunions officielles de la Commission et des comités, ainsi qu'à 84 autres activités en lien avec leur travail. Parmi leurs autres activités, citons des événements et des activités-bénéfiques communautaires, des rencontres avec des partenaires communautaires ou avec des fonctionnaires et des homologues provinciaux d'autres commissions de la province, des événements organisés par des associations policières, des séances de négociation collective, des cérémonies de recrutement ou de remises de distinctions à des policiers, et la liste se poursuit. En tout, les membres de la Commission ont consacré, dans le cadre de leurs fonctions, 242 heures à des réunions et à d'autres événements, ce qui représente un investissement considérable de temps et d'effort dans la

communauté.

- **Plan de travail de la Commission pour 2015** : Ce plan de travail énonce les tâches que la Commission a l'intention de réaliser en 2015 afin de se conformer à ses obligations légales, d'assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et d'atteindre ses priorités stratégiques.
- **Calendrier des critères de surveillance de la Commission pour 2015** : Ce calendrier fait état des rapports de surveillance qui doivent être présentés à la Commission en 2015 pour que celle-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vertu de la Loi sur les services policiers et de ses propres politiques, ainsi que des mois auxquels ils doivent être déposés.
- **Milieu de travail positif – Rapport annuel de 2014** : Ce rapport brosse un portrait de l'ensemble du programme Respect en milieu de travail du Service de police d'Ottawa et des données statistiques sur l'utilisation et les résultats de ce programme.
- **Accidents et blessures au travail – Rapport annuel de 2014** : Ce rapport est soumis à la Commission conformément à l'obligation en ce sens que la Politique sur la santé et la sécurité au travail (Politique CR-15) impose au chef du Service de police. Il fournit des renseignements sur la fréquence et la gravité des blessures ainsi que sur l'efficacité de la politique et des programmes existants.
- **Plan directeur du Service de police d'Ottawa 2013-2015 – Rapport semestriel** : Il s'agit d'un rapport d'étape sur les indicateurs de réussite et les mesures prises pour atteindre les objectifs fixés dans le plan directeur de 2013-2015 pour chacun des quatre domaines prioritaires stratégiques.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le quatrième trimestre de 2014 :

- **Rapport de rendement** : Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** : Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport d'étape des services juridiques** : Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.

La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son site Web www.ottawapoliceboard.ca.

La Commission de services policiers d'Ottawa tient habituellement ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en août, où il n'y en a pas, et en décembre, où la réunion a lieu le troisième lundi du mois. Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 17 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les citoyens sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.